

Ressources humaines

La ministre de la Santé souhaite réfléchir au statut de praticien hospitalier

06/06/13 - 10h09 - HOSPIMEDIA |

Lors d'un colloque organisé par l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) le 5 juin à Paris, Marisol Touraine a rappelé les principales dates de son calendrier de réformes, tout en appelant de ses vœux une réflexion sur le statut de praticien hospitalier.

Marisol Touraine a eu à défendre son action depuis un an au ministère des Affaires sociales et de la Santé, le 5 juin lors du colloque annuel de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH). Elle a notamment dû répondre aux inquiétudes exprimées par Rachel Bocher, présidente de l'INPH, dans son discours inaugural. Celle-ci a enjoint la ministre de la Santé de passer "*du Pacte aux actes*", faisant référence au Pacte de confiance (lire notre sujet du [04/03/2013](#)), dont les travaux d'application viennent de commencer. Rachel Bocher s'est notamment plaint d'un calendrier "*trop incertain*" et a instamment demandé la "*promotion de services publics hospitaliers modernes*", tout en demandant le vote de la nouvelle loi de santé publique.

Le décret CME signé "cet été"

Marisol Touraine a rappelé le travail qui a été fait, notamment la restauration de la notion de service public hospitalier, et le travail qui reste à faire. Se référant aux réflexions menées au sein des groupes de travail qui conduisent la stratégie nationale de santé (lire notre sujet du [08/02/2013](#)), Marisol Touraine a appelé de ses vœux l'instauration d'un "*système nouveau qui ne ressemblera pas au précédent sans lui être étranger*". Un système fondé sur l'excellence et la solidarité, les deux piliers du Pacte républicain, selon la ministre. Ce nouveau système de santé devra s'adapter, a-t-elle rappelé, aux mutations de la société que sont le vieillissement de la population, le développement de maladies chroniques et des inégalités de santé. Marisol Touraine a indiqué, une nouvelle fois, que la médecine de parcours répondra à nombre de défis : "*Il faut s'adapter aux besoins des patients et non des structures.*"

Des réformes sont en cours et un calendrier a été précisé, que la ministre a tenu à rappeler. Un groupe de travail présidé par Jean Debeaupuis, directeur général de l'offre de soins, devra remettre ses conclusions à la ministre sur la réforme de la T2A en juillet. Le nouveau mode de financement devra prendre en compte la qualité mais aussi la situation d'hôpitaux isolés. La réforme de la T2A sera prise en compte dans le prochain Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2014.

Révision "nécessaire" du numerus clausus

Par ailleurs, le premier groupe de travail du Pacte de confiance, en charge des réflexions sur le service public hospitalier, présidé par Bernadette Devictor (lire notre sujet du [07/09/2012](#)) devra poursuivre ses réflexions sur la définition du service public territorial de santé et rendre ses conclusions d'ici quelques mois. La notion de service public hospitalier rénové sera quant à elle définie dans la loi de santé publique qui devrait être débattue début 2014.

Au sujet des praticiens hospitaliers, Marisol Touraine a annoncé qu'elle allait très certainement signer le décret sur la réforme de la Commission médicale d'établissement (CME) *"cet été"* (lire notre sujet du [31/05/2013](#)). Elle a également trouvé *"nécessaire de revoir le numerus clausus"*, a rappelé qu'elle menait des travaux de concert avec Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche, sur la réforme de la formation initiale, et pense qu'il faut *"mener une réflexion sur le statut de PH"*. Quant au développement de l'attractivité, outre la signature d'un décret qui revalorise la retraite des Professeurs d'université praticiens hospitalier (PU-PH), Marisol Touraine a annoncé que les commissions paritaires régionales devraient proposer des mesures pour rendre les établissements de santé plus attractifs.

Jean-Bernard Gervais

Tous droits réservés 2001/2013 — HOSPIMEDIA